

- ▶ formation initiale
- ▶ formation en alternance



Présentation

[Consulter la page du Master 1 Droit des affaires sur le site de l'Université Paris-Saclay](#)

[Consulter la page du Master 1 Juriste d'entreprise sur le site de l'Université Paris-Saclay](#)

Cette formation ne sera pas ouverte au titre de l'année 2025-2026.

[Consulter la page du Master 2 Juriste d'entreprise sur le site de l'Université Paris-Saclay](#)

[Consulter la page du Master 2 Droit des contrats d'affaires sur le site de l'Université Paris-Saclay](#)

[Consulter la page du Master 2 Droit de l'immobilier des affaires sur le site de l'Université Paris-Saclay](#)

[Consulter la page du Master 2 Fusions et acquisitions sur le site de l'Université Paris-Saclay](#)

Lieu d'enseignement principal : Université d'Evry-Val-d'Essonne

Contacts

Responsable de la mention : Véronique Magnier

Responsable MASTER 1 Droit des affaires :

Dimitri Houtcieff ✉ dimitri.houtcieff@univ-evry.fr

Responsable MASTER 1 Juriste d'entreprise :

Yannick Pagnerre ✉ yannick.pagnerre@univ-evry.fr

Responsable MASTER 2 Droit des contrats d'affaires :

Dimitri Houtcieff ✉ dimitri.houtcieff@univ-evry.fr

Responsable MASTER 2 Fusion & acquisitions :

Christophe Gerschel ✉ christophe.gerschel@univ-evry.fr

Responsable MASTER 2 Juriste d'entreprise - alternance :

Yannick Pagnerre ✉ yannick.pagnerre@univ-evry.fr

Responsable MASTER 2 Droit de l'immobilier des affaires - alternance

Pierre-François Cuif ✉ pierrefrancois.cuif@univ-evry.fr

Scolarité : ✉ scol-M1daffaires@univ-evry.fr0169477194

Vous relevez de la FC si vous avez plus de 2 ans d'interruption d'études après votre parcours initial.

✉ fc@univ-evry.fr0169477101

Scolarité : ✉ scol-juristes-entreprise@univ-evry.fr0169478041

Vous relevez de la FC si vous avez plus de 2 ans d'interruption d'études après votre parcours initial et pour la formation en apprentissage si vous avez plus de 29 ans quelle que soit la durée d'interruption.

✉ fc@univ-evry.fr0169477101

Scolarité : ✉ scol-M2cac@univ-evry.fr0169477144

Vous relevez de la FC si vous avez plus de 29 ans quelle que soit la durée d'interruption d'études.

✉ fc@univ-evry.fr0169477101

Scolarité : ✉ scol-M2fusac@univ-evry.fr0169477194

Vous relevez de la FC si vous avez plus de 2 ans d'interruption d'études après votre parcours initial.

✉ fc@univ-evry.fr0169477101

Scolarité : ✉ scol-m2dia@univ-evry.fr0169477040

Vous relevez de la FC si vous avez plus de 29 ans quelle que soit la durée d'interruption d'études.

✉ fc@univ-evry.fr0169477101